

EXTRAIT du REGISTRE DES ELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 décembre 2023

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-trois et le douze décembre 2023 à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



N° 11a

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoint, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, Mme Ayse TARI, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, Mme Aïcha RAZOUKI, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, Mme Anne BOUYER, M. Henry TURLIER, Mme Micheline GENEIX, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 27 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mme Stéphanie PERRIER à partir de 18h40 par M. Clément VERGNE, M. Fabrice MARTHON par Mme Ana-Maria FERREIRA, M. Yvon DELCHET par M. Bernard COMBES, Mme Zohra HAMZAOUI par Mme Yvette FOURNIER, M. Serge HULPUSCH par Mme Sylvie CHRISTOPHE.

Etait absent : M. Grégory HUGUE.

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Demande de subvention à l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) – Mise en œuvre de la signalisation urbaine de la Ville de Tulle (DETR)

Monsieur le Maire expose :

La collectivité a missionné, en 2021, le Bureau d'Etude ASCODE afin de définir la signalétique urbaine de la Ville de Tulle. Cette mission se décomposait en plusieurs phases :

- inventaire, diagnostic de situation et logiques de la signalétique
- définition d'une stratégie, des objectifs et des outils signalétiques
- la proposition d'une charte de signalisation et signalétique
- établissement d'un schéma directeur et d'un projet de définition - Proposition de phasage
- élaboration d'une estimation des coûts de réalisation

Le diagnostic établi a révélé une signalisation sur Tulle extrêmement vétuste, dégradée et manquant de cohérence, donnant une mauvaise image de la Ville.

Il a souligné plusieurs enjeux :

- faciliter la lecture du territoire par des repères efficaces
- encourager les déplacements piétons en centre-ville
- valoriser les atouts du territoire dès l'arrivée et améliorer l'accueil
- maîtriser la circulation des poids lourds vers les parcs d'attractivité
- augmenter la dimension touristique du territoire

Pour répondre à ces enjeux, un schéma directeur a été proposé puis un projet de définition en vue d'implanter :

- des panneaux H33 pour la valorisation touristique
- une signalisation directionnelle routière (SDR) pour signaler les grands secteurs mais également le centre-ville à travers 4 sous-secteurs et les espaces de stationnement majeurs
- des dispositifs d'accueil (ACA) au niveau des entrées d'agglomération majeures et au niveau du centre-ville et des sous-secteurs
- une signalisation d'information locale (SIL), signalisation directionnelle routière destinée à guider les usagers vers les équipements et services isolés et/ou hors centre-ville
- la signalisation directionnelle piétonne (SDP) pour guider les piétons par des itinéraires adaptés depuis les pôles principaux et les espaces de stationnement et vers les pôles secondaires à proximité de ces derniers.
- les relais d'information service (RIS), dispositifs ayant pour fonction de délivrer toutes les informations à la valorisation de la ville (commerciales, patrimoniales, culturelles ...)

Pour mettre en œuvre ce projet de définition, la Ville de Tulle va contractualiser avec un prestataire, suite à une consultation, sous la forme d'un accord cadre de fournitures courantes et services pour les missions suivantes : fourniture, transport, dépose, pose et actualisation de la signalisation de la Ville de Tulle (signalisation d'information touristique (H33), d'accueil d'entrées majeures d'agglomération (ACA), d'accueil centre-ville et sous-secteur (ACC), directionnelle routière (SDR), d'information locale (SIL), directionnelle piétonne (SDP), relais d'information services urbains (RSU) et information piétonne par totems (IUP).

Elle va également bénéficier d'une assistance à maîtrise d'œuvre, mission estimée à 50 000 €.

Le montant global de cette opération est estimé à 700 000 € HT sur 3 ans.

Le Conseil Municipal,

- Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,
- Vu le dossier ci-annexé,
- Vu le plan de financement ci-annexé,

Après en avoir délibéré, par 31 voix pour et 1 abstention

1 - Approuve le projet relatif à la mise en œuvre de la signalisation urbaine de la Ville de Tulle dont le montant s'élève à 700 000 € HT sur trois ans.

2 - Décide la réalisation de ce projet.

3 - Sollicite, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention aussi élevée que possible auprès de l'Etat au titre de la DSIL 2024 pour financer ce projet.

4 - Les écritures comptables en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

5 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr



Le secrétaire de séance

Clément VERGNE

Transmis au Contrôle de Légalité le : 2 Janvier 2024

Date et ref de l'accusé de réception : 2 Janvier 2024

DMABIS - 121223



Mise en œuvre de la signalisation urbaine de la Ville de Tulle

Dossier de demande de subvention

Transmis au contrôle de Légalité le : *25 mai 2024*
Date et Réf. de l'accusé de réception : *25 mai 2024*
DMABIS - 121223



Vu,

Le Maire,

Bernard COMBES



MISE EN ŒUVRE DE LA SIGNALISATION URBAINE DE LA VILLE DE TULLE

La ville de Tulle a missionné en 2021 le bureau d'étude ASCODE afin de définir la signalétique urbaine de la ville de Tulle. Cette mission se décomposait en plusieurs phases :

- Inventaire, diagnostic de situation et logiques de la signalétique
- Définition d'une stratégie, des objectifs et des outils signalétiques
- La proposition d'une charte de signalisation et signalétique
- Etablissement d'un schéma directeur et d'un projet de définition - Proposition de phasage
- Elaboration d'une estimation des coûts de réalisation

Le diagnostic établi a révélé une signalisation sur Tulle extrêmement vétuste, dégradé et manquant de cohérence, donnant une mauvaise image de la ville. Il a souligné plusieurs enjeux :

- Faciliter la lecture du territoire par des repères efficaces
- Encourager les déplacements piétons en centre-ville
- Valoriser les atouts du territoire dès l'arrivée et améliorer l'accueil
- Maîtriser la circulation des poids lourds vers les parcs d'activités
- Augmenter la dimension touristique du territoire

Pour répondre à ces enjeux, un schéma directeur a été proposé puis un projet de définition en vue d'implanter :

- Des panneaux H33 pour la valorisation touristique
- Une signalisation directionnelle routière (SDR) pour signaler les grands secteurs mais également le centre-ville à travers 4 sous-secteurs et les espaces de stationnement majeurs
- Des dispositifs d'accueil (ACA) au niveau des entrées d'agglomération majeures et au niveau du centre-ville et des sous-secteurs
- Une signalisation d'information locale (SIL), signalisation directionnelle routière destinée à guider les usagers vers les équipements et services isolés et/ou hors centre-ville
- La signalisation directionnelle piétonne (SDP) pour guider les piétons par des itinéraires adaptés depuis les pôles principaux et les espaces de stationnement et vers les pôles secondaires à proximité de ces derniers.
- Les relais d'information service (RIS), dispositifs ayant pour fonction de délivrer toutes les informations à la valorisation de la ville (commerciales, patrimoniales, culturelles ...)

Pour mettre en œuvre ce projet de définition, la ville de Tulle va contractualiser avec un prestataire, suite à une consultation, sous la forme d'un accord cadre de fournitures courantes et services pour les missions suivantes : fourniture, transport, dépose, pose et actualisation de la signalisation de la ville de Tulle (signalisation d'information touristique (H33), d'accueil d'entrées majeures d'agglomération (ACA), d'accueil centre-ville et sous-secteur (ACC), directionnelle routière (SDR), d'information locale (SIL), directionnelle piétonne (SDP), relais d'information services urbains (RSU) et information piétonne par totems (IUP).

Elle va également bénéficier d'une assistance à maîtrise d'œuvre, mission estimée à 50 000€.

Le montant global de cette opération est estimé à 700 000 € HT sur 3 ans.



A Tulle, le 18 DEC. 2023

ATTESTATION DE NON COMMENCEMENT DE TRAVAUX

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle certifie que les travaux afférents à la mise en œuvre de la signalisation urbaine de la Ville de Tulle pour lesquels je sollicite le soutien financier de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, n'ont reçu aucun commencement d'exécution et m'engage à ce qu'il ne soit pas procédé à des dépenses avant que le dossier de demande de subvention afférent ne soit déclaré ou réputé complet.

Le Maire,
Bernard COMBES.



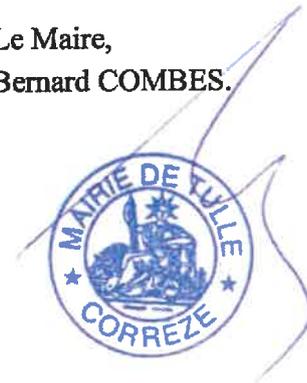


A Tulle, le 18 DEC. 2023

ATTESTATION DE PROPRIETE

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle, atteste que les lieux concernés par les travaux afférents à la mise en œuvre de la signalisation urbaine de la Ville de Tulle pour lesquels la Ville sollicite une subvention de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, sont propriété de la Ville de Tulle.

Le Maire,
Bernard COMBES.





A Tulle, le 18 DEC. 2023

Plan de financement

Mise en œuvre de la signalisation urbaine de la Ville de Tulle

Partenaires	Financement	%
DSIL	210 000.00 €	30.00%
FNADT	210 000.00 €	30.00%
Part Ville	280 000.00 €	40.00%
Total HT	700 000.00 €	100.00%

Le Maire,
Bernard COMBES.





A Tulle, le **10 DEC. 2023**

Demande de subvention DSIL

Echéancier

Opération	Montant TTC	Montant HT	Subvention	Taux	Date de réalisation
Mise en œuvre de la signalisation urbaine de la Ville de Tulle	840 000.00 €	700 000.00 €	210 000.00 €	30%	2024 - 2026

Le Maire,
Bernard COMBES.

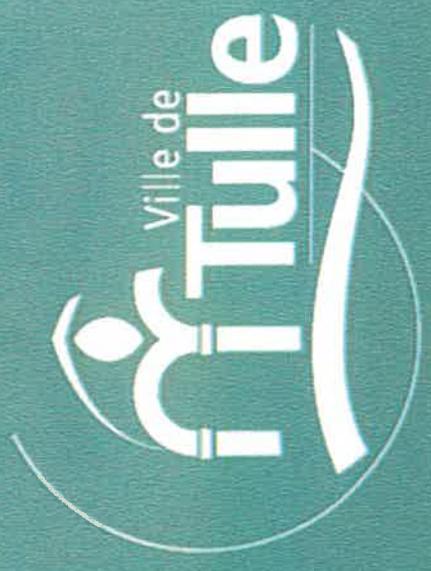




Ville de TULLE

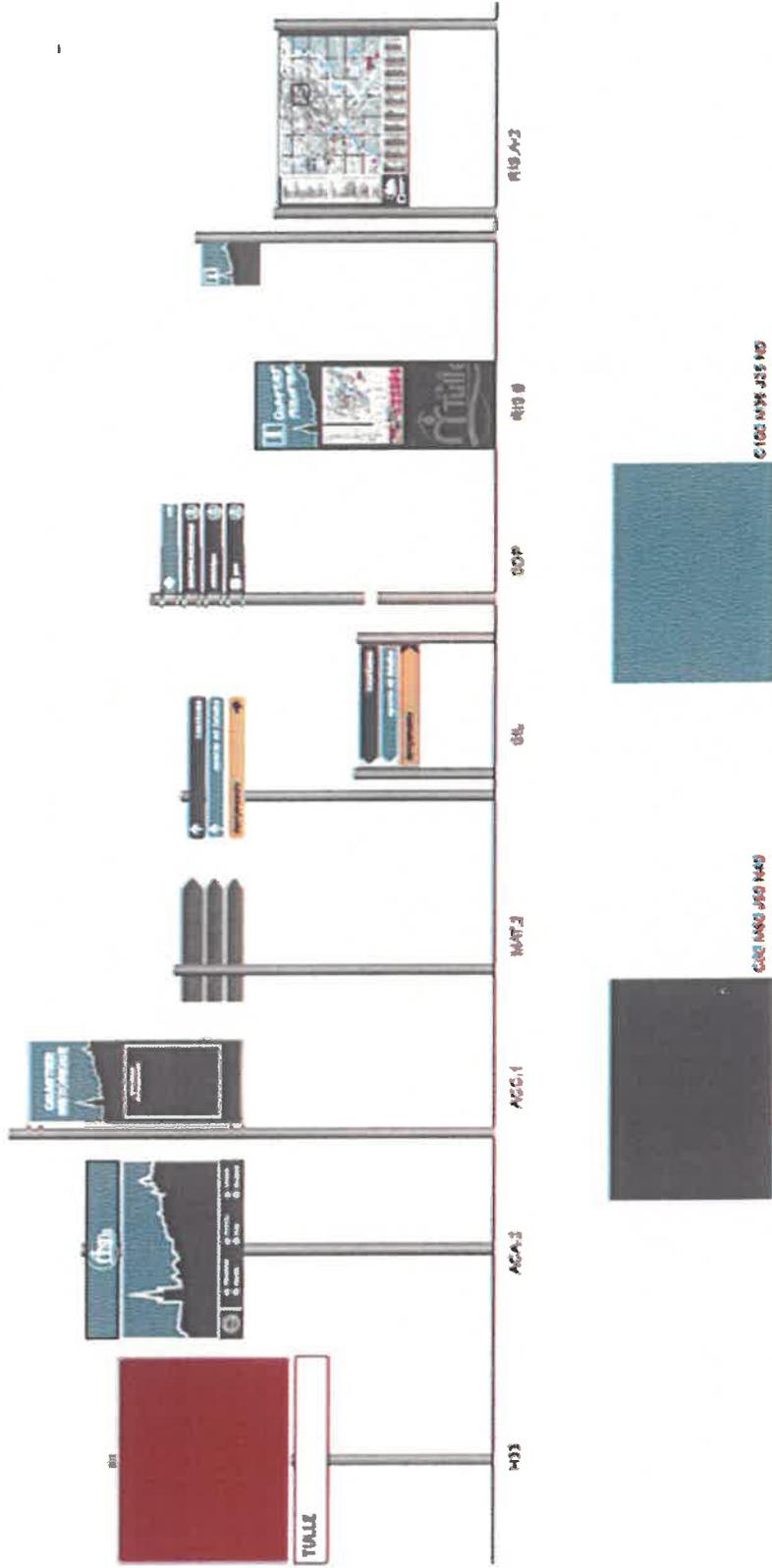
Définition de la
signalisation urbaine

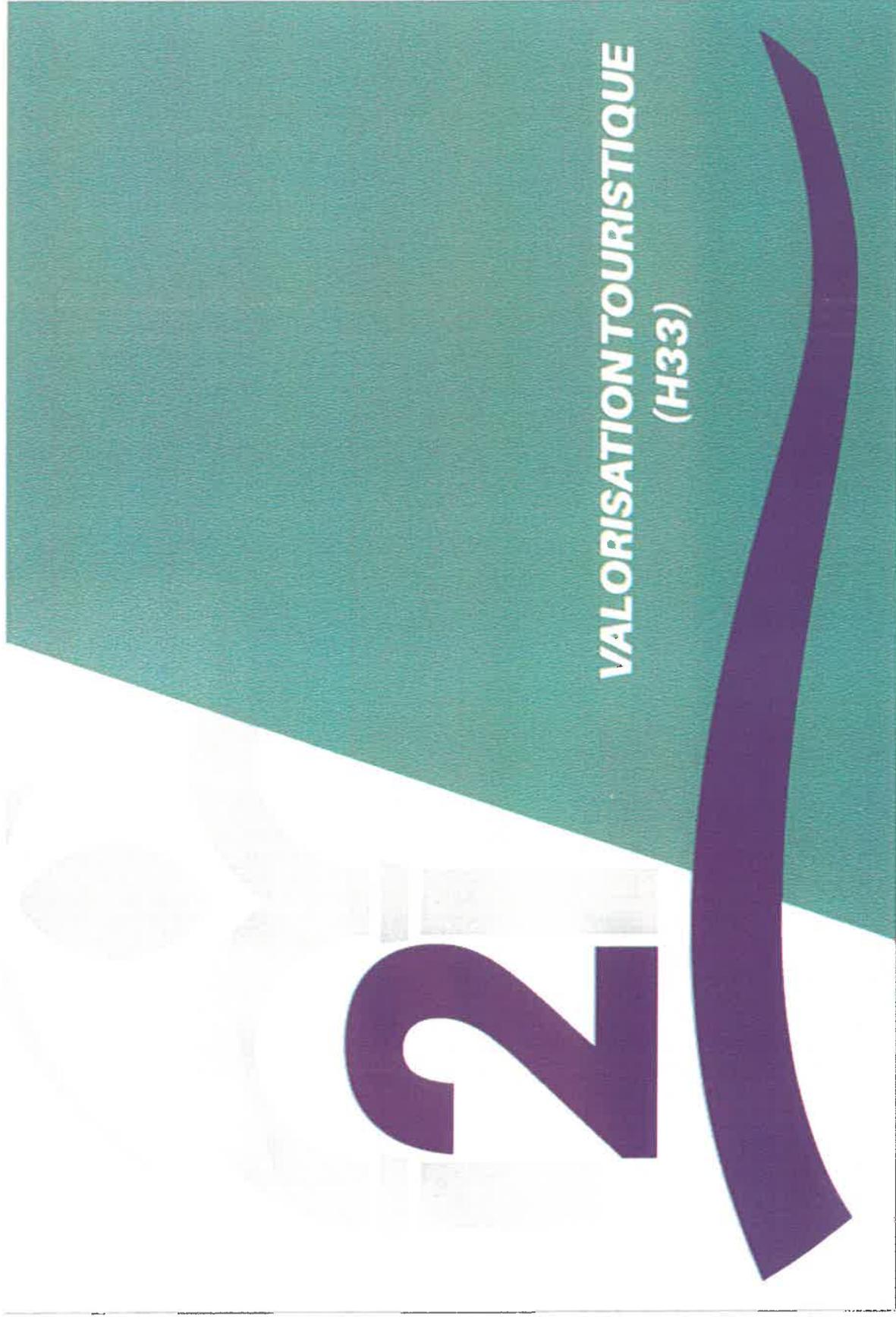
PROJET DE DÉFINITION



LIGNE SIGNALISATION COMPLÈTE

LIGNE SIGNALISATION ET COULEURS





**VALORISATION TOURISTIQUE
(H33)**



VALORISATION TOURISTIQUE (H33) DISPOSITIF D'IMPLANTATION

H33 : Panneau

Dimensions :
registre massif :
entre 1600x1600mm et 2200x1900mm
soit 4m² à 5m²
registre léger :
entre 1600x900mm et 2200x900mm
soit 0,8m² à 0,7m²

Description matériel :

- panneaux émanants de gamme de matériaux rouvers certifiés CE aux normes NF
- dos fermé

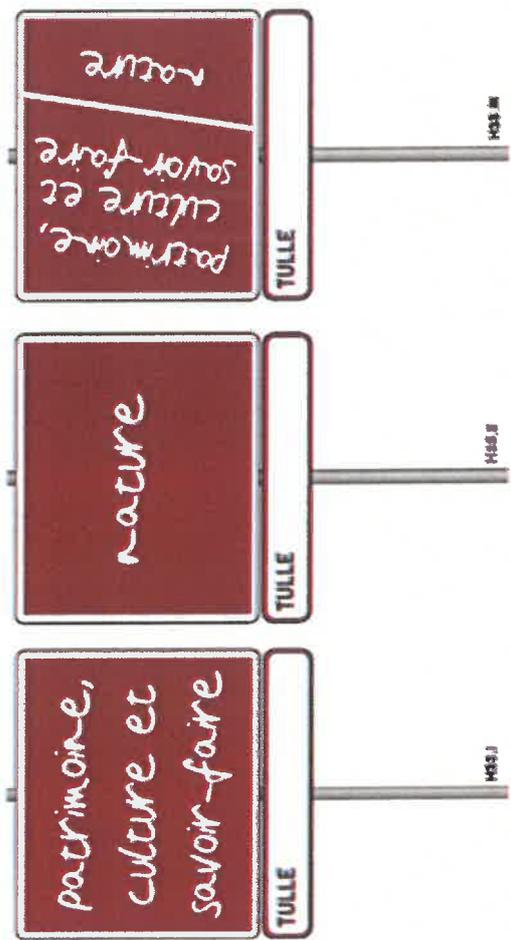
Ordre de coût :
fourniture, massif et pose :
4 000 à 5 000 €/HT
conception graphique :
2 500 €

2 thématiques à faire apparaître sur les panneaux :
- patrimoine, culture et savoir-faire (histoire, musée, accordéon, etc),
- nature (7 collines, sport nature, etc)

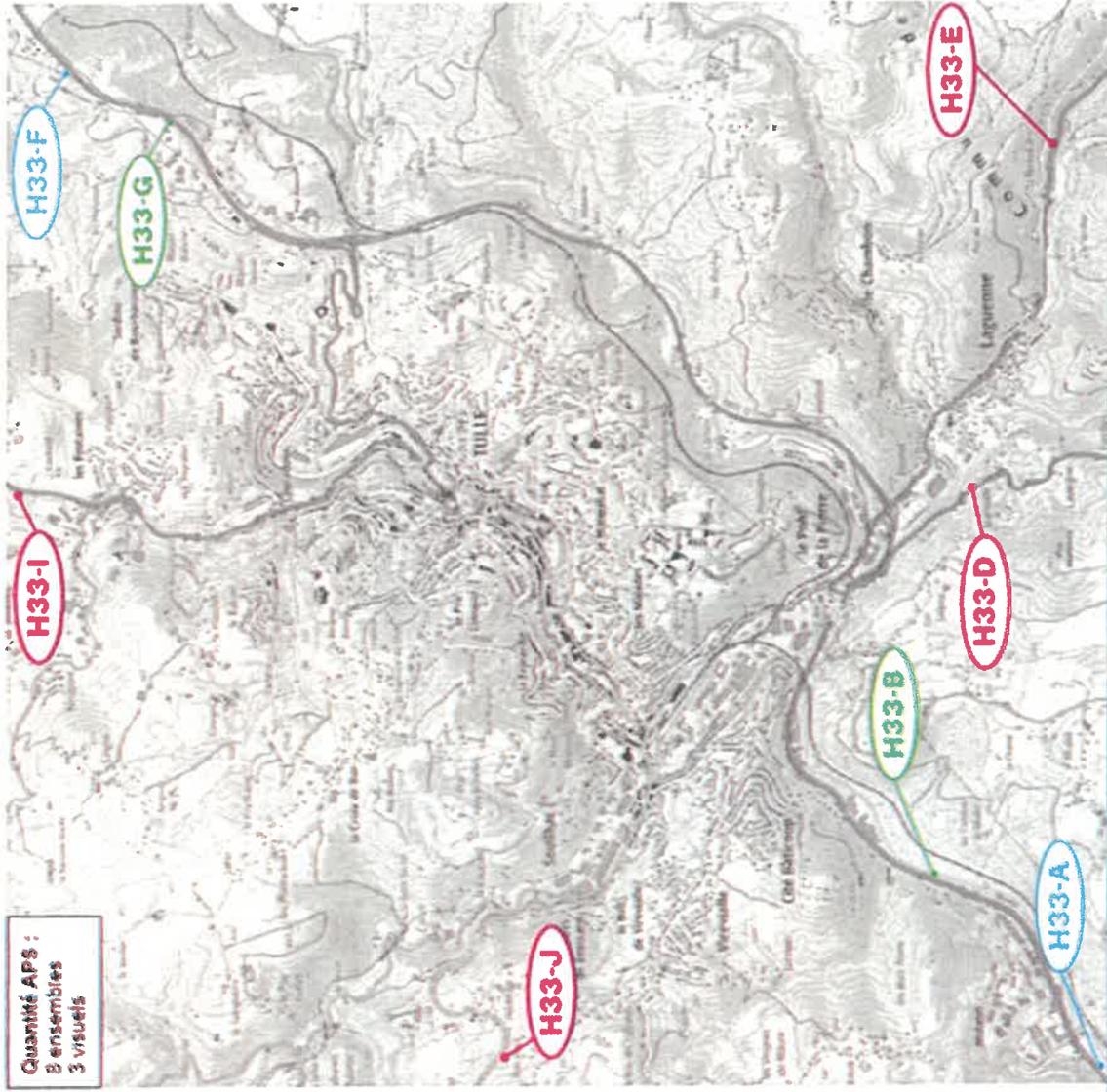
	Sable terre n°1		Caramele terre n°2		Bière terre n°3		Muscade terre n°4
	Orléans terre n°5		Chocolat terre n°7		Berlioz terre n°8		Calvaire terre n°9
	Calvaire terre n°10		Calvaire terre n°11		Calvaire terre n°12		Calvaire terre n°13

La réglementation impose, les caractéristiques conceptuelles suivantes :

- 4 lettres maximum doivent être utilisées plus le blanc.
- La lettre 7 (chocolat) est obligatoire et prépondérante parmi les 4 lettres.
- Le trame (dégradé d'une couleur) est autorisé sur les lettres 4, 5, 6, 7 et 8.
- Le nombre maximal de trames est fixé à 2.
- La valeur du trame doit se situer entre 20 % et 80 %.



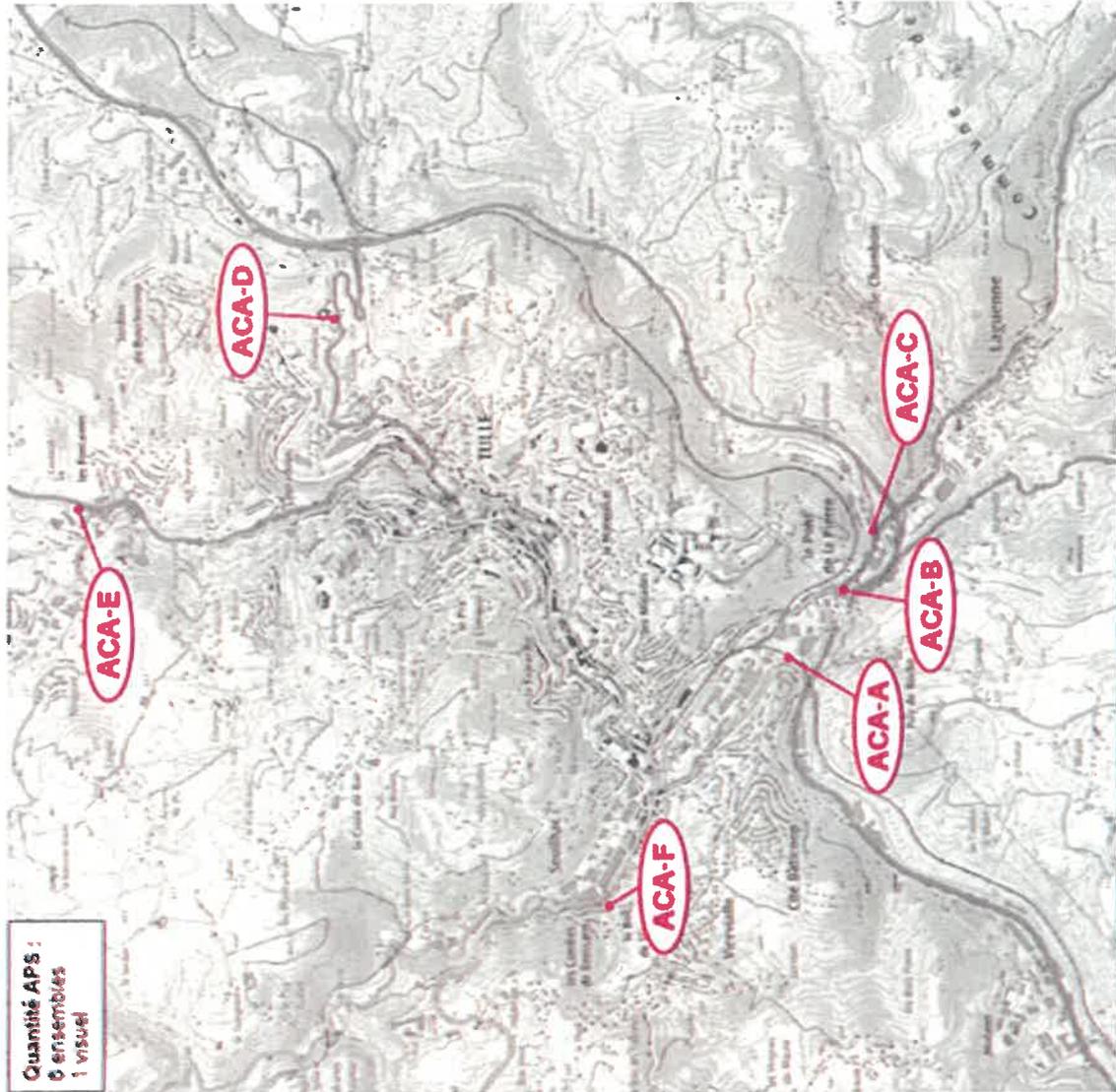
- H33-B** : panneau H33-I
(patrimoine, culture et savoir-faire)
D1089 - depuis Brive
- H33-B** : panneau H33-II
(nature)
D1089 - depuis Brive
- H33-D** : panneau H33-III
(patrimoine, culture, savoir-faire, nature)
D940 - depuis Figeac
- H33-E** : panneau H33-III
(patrimoine, culture, savoir-faire, nature)
D1120 - depuis Aurillac
- H33-F** : panneau H33-I
(patrimoine, culture et savoir-faire)
D1089 - depuis A89 Clermont-Fd
- H33-G** : panneau H33-II
(nature)
D1089 - depuis A89 Clermont-Fd
- H33-I** : panneau H33-IV
(patrimoine, culture, savoir-faire, nature)
D1120 - depuis A20 Limoges
- H33-J** : panneau H33-IV
(patrimoine, culture, savoir-faire, nature)
D9 - depuis A89 Bordeaux



Quantité APS :
2 ensembles
3 visuels

3

DISPOSITIFS D'ACCUEIL DES ENTRÉES MAJEURES D'AGGLOMÉRATION (ACA)



Quantité APS :
 0 ensembles
 1 visuel

ACA-A : rue du Dr Valette
 depuis Brive

ACA-B : Pont de la Pierre
 depuis Figeac

ACA-C : rue du Dr Audubert
 depuis Aurillac

ACA-D : Av. Verdelour
 depuis A89 Clermont-Fd

ACA-E : Av. Albert de la pradelle
 depuis A20 Limoges

ACA-F : Route de Poissac
 depuis A89 Bordeaux

4

DISPOSITIFS D'ACCUEIL DU CENTRE VILLE ET DESSOUS SECTEURS (ACC)



DISPOSITIFS D'ACCUEIL DU CENTRE VILLE ET DES SOUS SECTEURS (ACC) DISPOSITIF ET IMPLANTATION

ACC.1 : Kalléméno

Dimensions :

- 650x1800mm
- hauteur sous panneau = 3000mm
- ancrage événementiel = 600x600mm

Description matériel :

- caisson rigide double face en aluminium thermolaqué
- ancrage événementiel en bache avec cercle de renfort
- fixation pour ancrage événementiel par système à crochets avec verrouillage sur ceux du milieu et attache par sangles élastiques.

Ordre de coût : (fourmure, massif et pose)

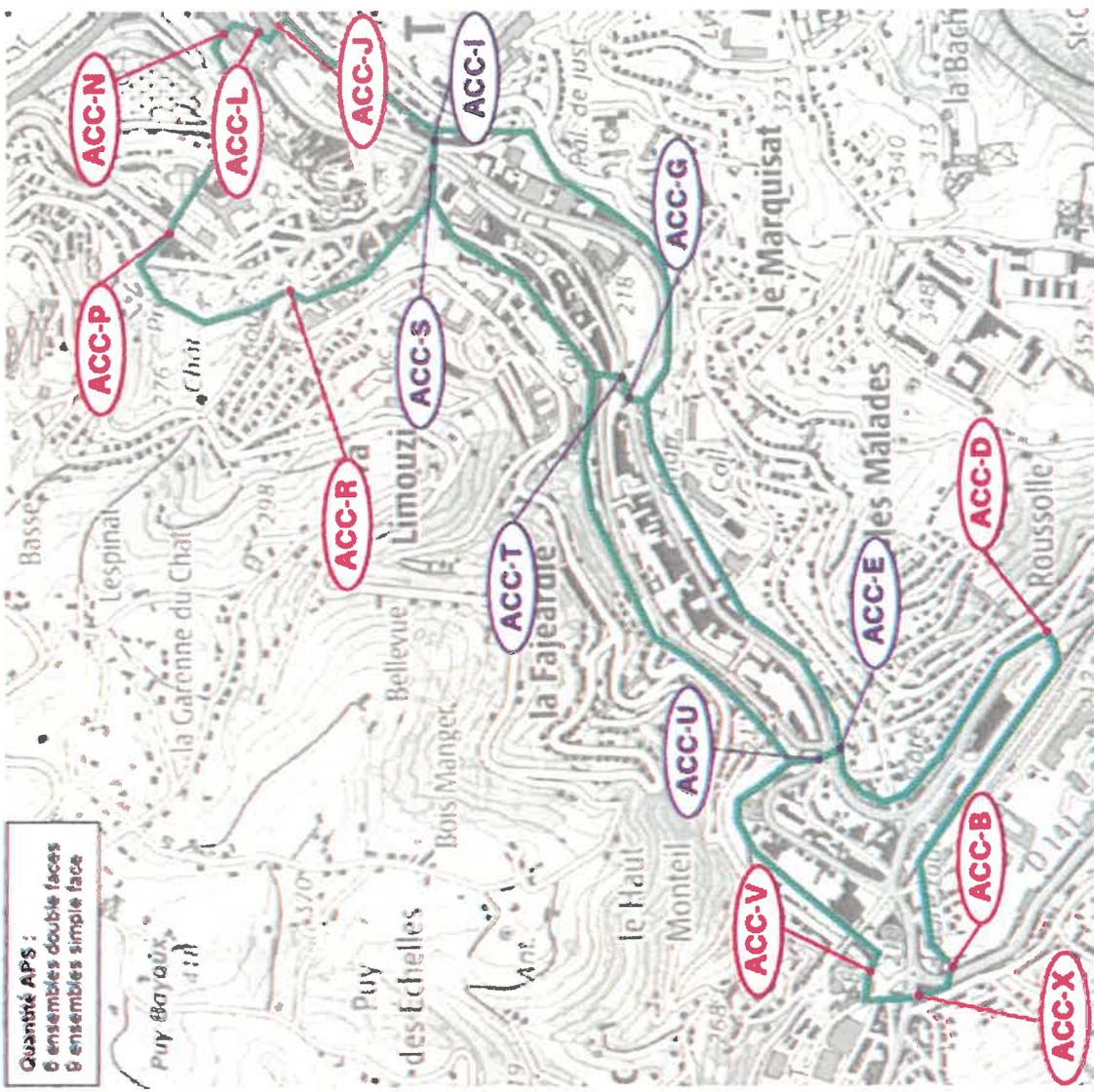
- 3 000 à 3 500 €/HT



ACC.1

- ACC-9** : SIMPLE FACE - Rue du Dr Valette
- ACC-0** : SIMPLE FACE - Av. Lucien Sempierix
- ACC-8** : DOUBLE FACE - Pont Henry Durant
- ACC-0** : DOUBLE FACE - Pont de la Barrière
- ACC-1** : DOUBLE FACE - Pont de l'Escuriol
- ACC-3** : SIMPLE FACE - Quai Aristide Briand
- ACC-1** : SIMPLE FACE - Quai Victor Continsouza
- ACC-4** : SIMPLE FACE - Av. de la Basilie
- ACC-2** : SIMPLE FACE - Av. Raymond Poincaré
- ACC-4** : SIMPLE FACE - Av. Henri de Boumazel
- ACC-3** : DOUBLE FACE - Pont de l'Escuriol
- ACC-7** : DOUBLE FACE - Pont de la Barrière
- ACC-0** : DOUBLE FACE - Pont Henry Durant
- ACC-5** : SIMPLE FACE - Rue Pauphile
- ACC-3** : SIMPLE FACE - Rue des Martyrs

Quantité APS :
 6 ensembles double faces
 8 ensembles simple face



5

SIGNALISATION DIRECTIONNELLE ROUTIÈRE (SDR) ET D'INFORMATION LOCALE (SIL)



SIGNALISATION DIRECTIONNELLE ROUTIÈRE (SDR) ET D'INFORMATION LOCALE (SIL) COULEURS DU MATÉRIEL ET COULEURS DES FACES ACTIVES DE LA SIL

**COULEURS DU MATÉRIEL
HORS FACES ACTIVES**

**COULEURS DES
FACES ACTIVES DES SIL**

THÉMATIQUE 1

TOURISME

- hébergement
- lieu de mémoire
- patrimoine

THÉMATIQUE 2

SPORTS ET LOISIRS

- base de loisirs
- centre de loisirs
- cinéma
- complexe sportif
- départ de randonnée
- dojo
- espace culturel
- gymnase
- pliscine
- salle de concert
- stade
- théâtre

THÉMATIQUE 3

EQUIPEMENTS

- bourse du travail
- centre médico-social
- cimetière
- crématorium
- entreprise à fort trafic Pt.
- maison de retraite
- service public

**couleur des supports :
aerolithium :**

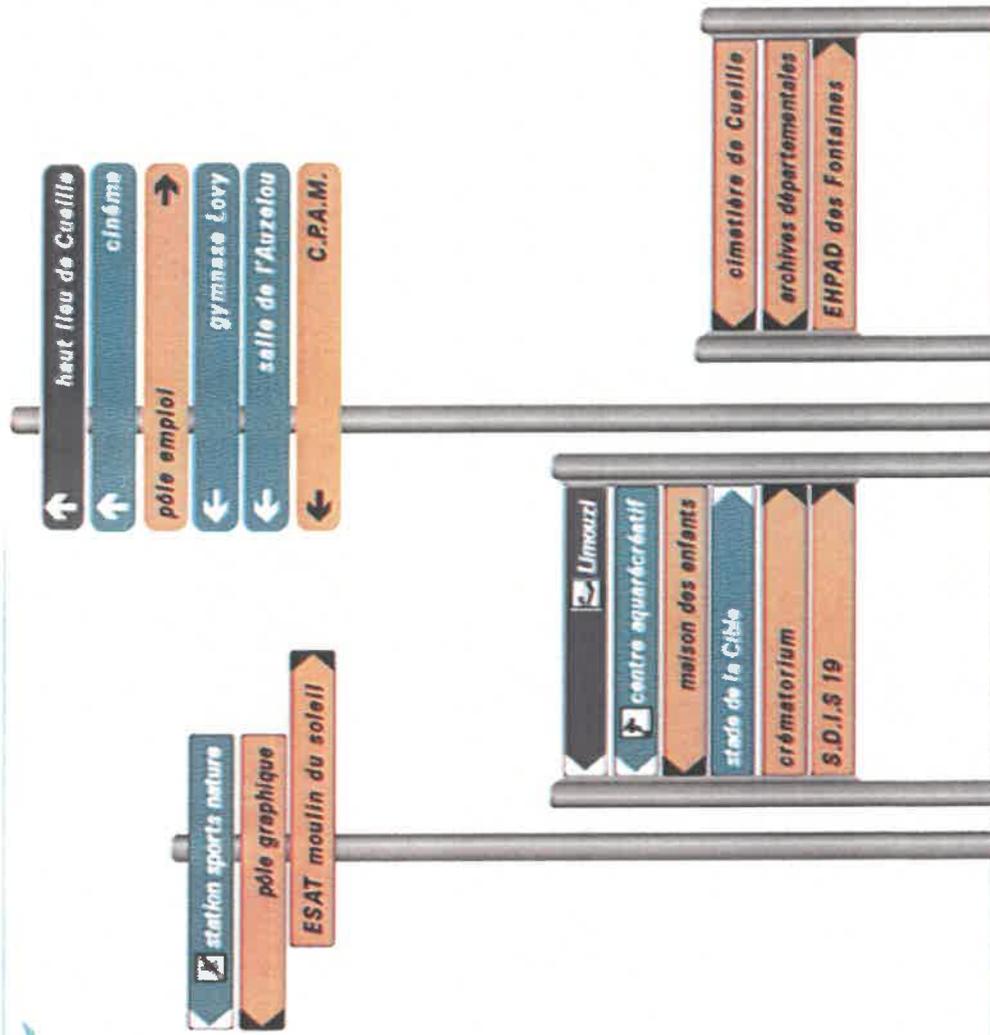
- NAL 0000
- CO M0 J0 N00

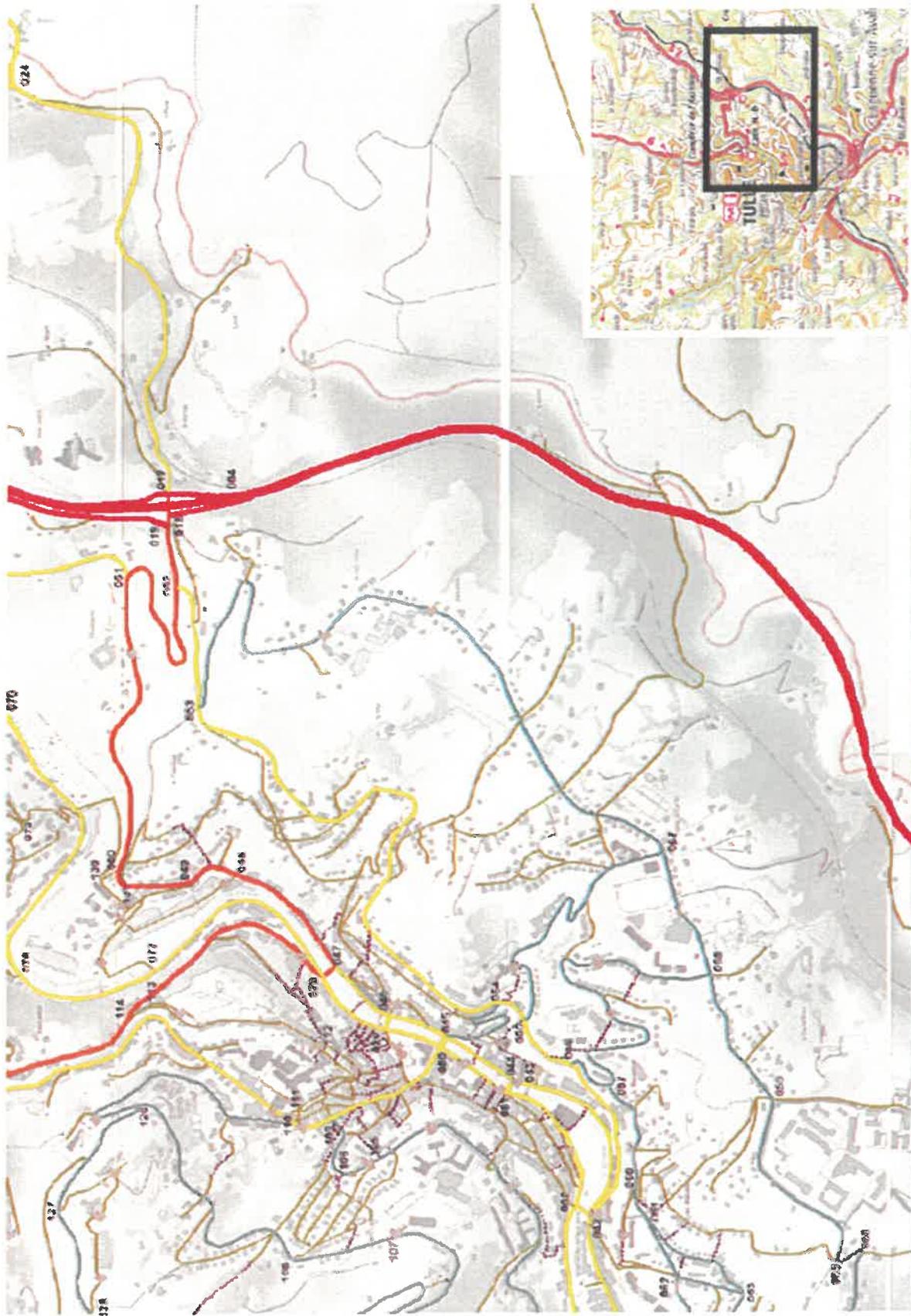
**couleur des faces actives
selon les thématiques :**

- C80 M80 J80 N40
- C100 M35 J25 N0
- CO M20 J50 N20



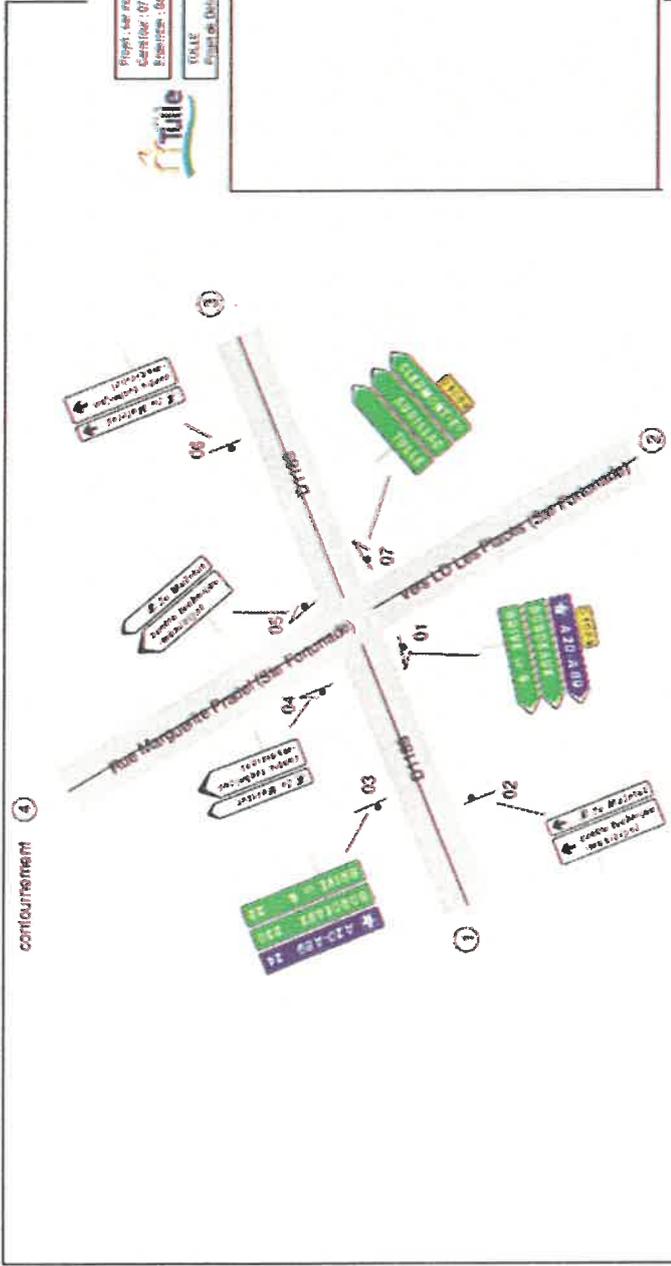
SIGNALISATION DIRECTIONNELLE ROUTIÈRE (SDR) ET D'INFORMATION LOCALE (SIL) EXEMPLE DE COMPOSITION D'ENSEMBLES DE SIL



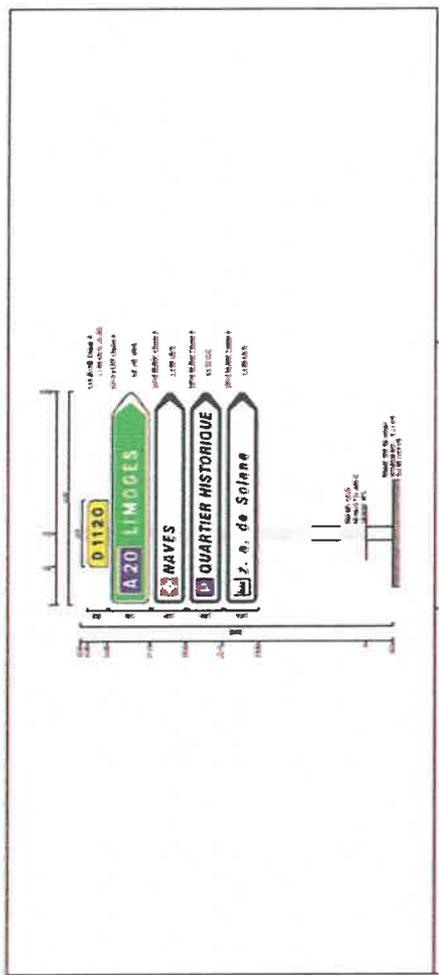


Projet : voir voir PDEF V11
 Carrefour : 0015FO
 D1189 - vers LD Las Places (Sis Fortunado) - Rue Marguerite Friedel (Sis For
 TULLE
 Projet de Délimitation V11

03/2023



Projet : voir voir PDEF V11
 Carrefour : 078
 Révision : 04
 03/2023
 TULLE
 Projet de Délimitation V11
 1/25



ASCODE

6

SIGNALISATION DIRECTIONNELLE PIÉTONNE (SDP)



SIGNALISATION DIRECTIONNELLE PIÉTONNE (SDP) COULEURS DU MATÉRIEL

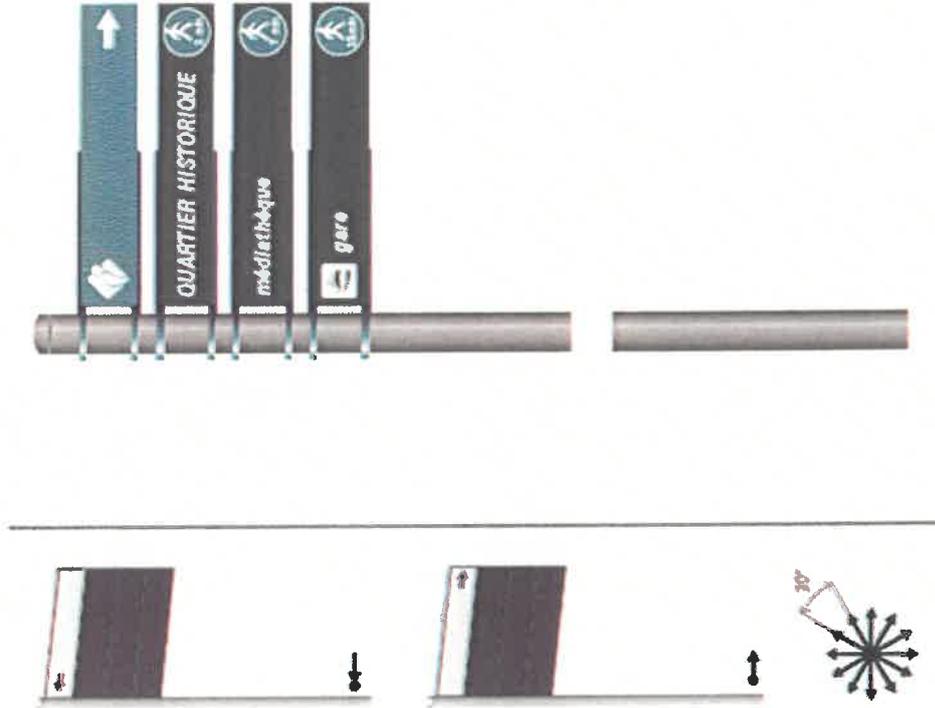
SDP : PANNEAU

Dimensions :
largeur : 600x150mm
hauteur sous panneau : 2300mm

Description matériel :
- lame aluminium massif de 8mm d'épaisseur minimum (exclusion des solutions profilés, tôles fins et panneaux classiques)
- possibilité d'orientation par pas de 30° au minimum
- facilité de mise à jour par approvisionnement des lames sans toucher au mât

Ordre de coût :
un ensemble de 5 lames aluminium massif en double faces :
1 750 à 2 250 €HT (fourniture, massif et pose)

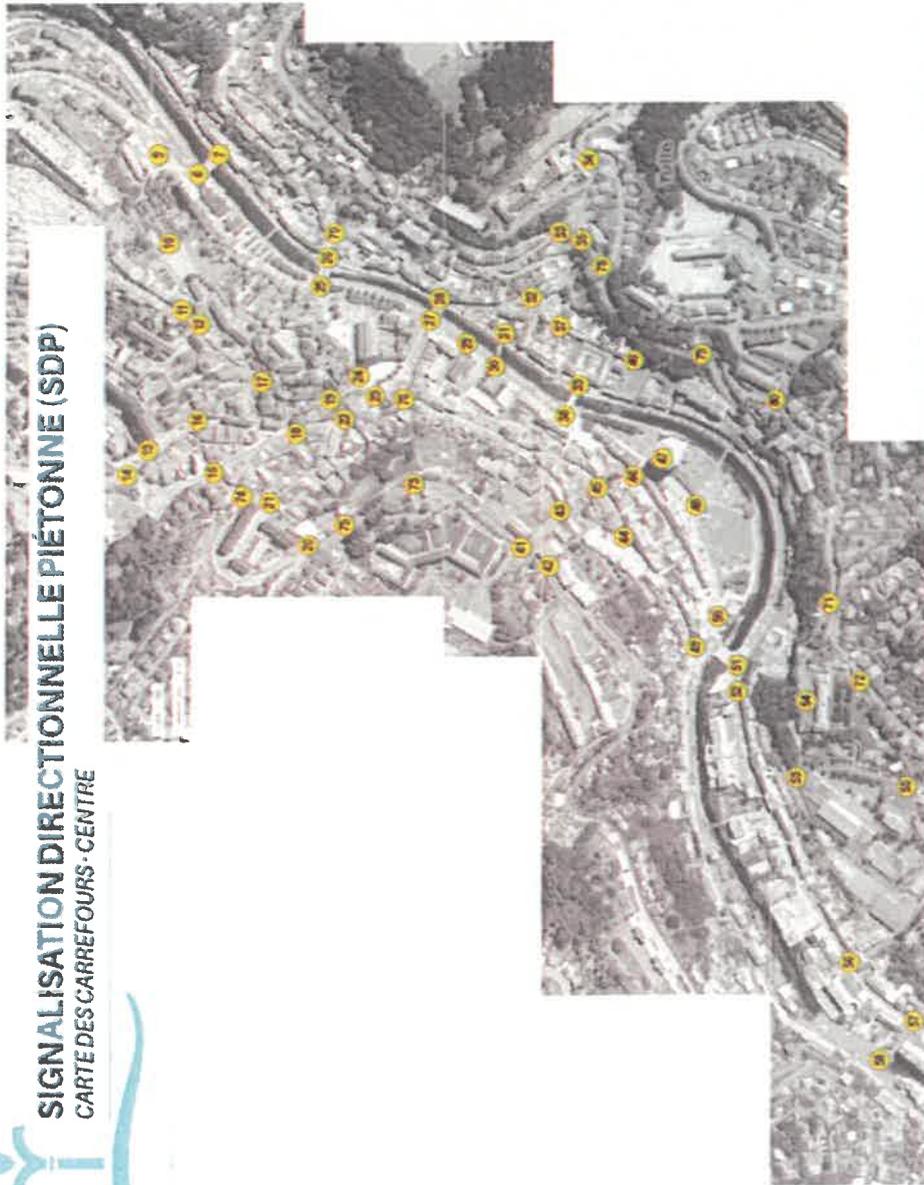
Un ensemble de 10 lames aluminium massif en double faces :
2 750 à 3 250 €HT (fourniture, massif et pose)





SIGNALISATION DIRECTIONNELLE PIÉTONNE

CARTE DES CARREFOURS - CENTRE



MAIRIE DE L'AUZELEU
 10000 L'AUZELEU - FRANCE



SIGNALISATION DIRECTIONNELLE PIÉTONNE

hauteur de caractères : 40mm
 hauteur sous panneau : 2300mm

6

A-vers 25

B-vers 5

←	→
centre hospitalier	L'AUZELEU
chté de l'accoréon et des patrimoniales	parc de l'auzeleu
théâtre	parc commercial Cité
cloître	

C-vers 9

D-vers 7

←	→
quartier historique	cinéma
église S. Pierre	tour de l'auzeleu

ASC
 BAL 1907

7

**RELAIS INFORMATION
SERVICES (RIS)**



RELAIS INFORMATION SERVICES (RIS) MOBILIER ET DECORS DES RELAIS D'INFORMATION SERVICES ROUTIER (RIS.A)

RIS ROUTIER RIS.A2 : RIS+DRAPEAU

Dimensions :
caisson carte : 1000x1200mm
drapeau : 500x700mm

Description matériel :

CAISSON

- caisson rigide double face
- surplacages de la carte et de des listes par modules amovibles faits en façade avec impressions brutes vernies

DRAPEAU

- caisson rigide double face

Ordre de coût :
(fourniture, massif et pose)
• 4 500 à 5 750 € HT



RIS.A



RIS.A.2

